

Tourisme : Ouarzazate finalise son PDRT; La destination est pénalisée par l'insuffisance des dessertes aériennes

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-09-2008 13:47:21

Sur le sillage de Fès, Casablanca et Agadir qui en ont déjà bénéficié, la destination Ouarzazate/Zagora ne tardera pas à décrocher son programme de développement régional touristique (PDRT) qui a été conçu pour l'amélioration des destinations existantes, en définissant les objectifs assignés à chacune d'elles.

En effet, les différents intervenants dans l'activité touristique au niveau de cette destination ont tenu au début de la semaine une réunion de travail qui leur a permis de se concerter sur ce programme, les projets auxquels il doit donner lieu et des modalités de leur exécution.

Ces concertations menées par le ministère du Tourisme devront déboucher sur la validation du PDRT avant sa signature finale. Cette rencontre qui a réuni les professionnels, les élus et autorités, les services extérieurs d'Ouarzazate, ainsi que le représentant du département de tutelle, a permis aux participants de débattre en profondeur de la teneur de ce programme et de son potentiel apport pour l'activité touristique dans la région. Ils ont ainsi passé en revue plusieurs axes essentiels, dont l'animation touristique, la réhabilitation du patrimoine, la promotion des événementiels, la valorisation du potentiel naturel et artistique et la contribution aux projets intégrés de la région. Parmi les éléments qui sont communiqués à propos de ce PDRT, figurent la mise à niveau de trois circuits touristiques, à savoir celui du cinéma allant de Aït Benhaddou aux différents studios cinématographiques, celui des gorges du Dadès et de Toudgha et celui du désert à travers Agdez et Zagora.

A cette occasion, les professionnels du tourisme dans cette région, qui ont pris part à cette réunion, ont formulé plusieurs revendications qui, à leurs yeux, permettront de doter la destination d'un PDRT équilibré pour la repositionner. Ainsi, les intervenants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un dispositif de signalétique touristique, qui est en mesure de mettre en valeur le produit touristique.

De même, ils ont appelé à la mise à niveau urbaine de Ouarzazate afin de lui assurer son cachet architectural authentique. La gouverneur de la province de Ouarzazate, Mohamed Ichennaren, qui a présidé cette rencontre, a contribué à cette réflexion en suggérant de procéder par ciblage d'endroits, de zones et d'itinéraires prioritaires et de programmer des projets réalisables, tout en oeuvrant en synergie avec tous les secteurs concernés. Parmi les autres difficultés ayant été traitées à cette occasion et dont souffre cette destination, figure notamment le problème des dessertes aériennes qui a été soulevé avec force.

En fait, les intervenants ont estimé que l'activité touristique dans cette destination est très pénalisée par l'insuffisance des dessertes aériennes, puisque la ville n'est desservie que par une fréquentation par jour depuis Casablanca. Par ailleurs, il est à rappeler qu'en plus de cette destination et des villes qui sont déjà dotées de PDRT, d'autres destinations sont concernées par ces programmes. Il s'agit de Rabat, Meknès, Tanger, Tétouan / M'diq - Fnideq et Oujda, soit huit destinations au total. En plus

de Ouarzazate-Zagora, le processus est déjà lancé pour les PDRT de Tanger, Tétouan, Meknès-Tafilalet qui seraient signés cette année.

Objectifs ambitieux

Les villes qui sont dotées du PDRT se sont assignées des objectifs ambitieux.

Ainsi, la vision Fès 2015 se fixe comme objectif « d'imposer Fès comme une destination touristique à part entière » avec un positionnement unique et différencié. Pour ce faire, il est prévu de tripler les 602.000 nuitées enregistrées en 2005 pour qu'elles atteignent 1.880.000 en 2015, de faire passer les 5.880 lits de capacité d'hébergement existante à 10.400 lits en 2015, et le taux d'occupation de 34% en 2005 à 58% en 2015 ainsi que de passer de 2,1 dans la durée moyenne de séjour à 2,5 à l'horizon 2015.

Pour Casablanca, elle ambitionne, via son PDRT, de se confirmer à l'horizon 2012 comme une destination d'affaires et de passage dans le cadre d'escale portuaire et aéroportuaire mais également de la transformer progressivement en destination de loisirs. Concrètement, la ville vise de passer d'un 1,2 million de nuitées en 2006 à 3 millions en 2012, augmenter la durée moyenne de séjour de 2,1 jours en 2006 à 3 jours en 2012, améliorer le taux d'occupation des hôtels de 55% en 2006 à 60% en 2012 et accroître la capacité d'hébergement touristique de 10.850 lits en 2006 à 20.000 lits en 2012, ce qui permettra la création de 30.000 emplois.

S'agissant de la ville d'Agadir, l'objectif est de la positionner en tant que « destination balnéaire de demain ».

Pour ce faire, il est prévu de multiplier par 2,4 les 5.000.000 nuitées enregistrées en 2006 pour qu'elles atteignent 12.000.000 en 2015, les 26.660 lits de capacité d'hébergement existante qui passeront à 60.000 lits et le taux d'occupation de 64% en 2006 qui arrivera à 70% à cette échéance.

Lahcen Oudoud

LE MATIN